



Association Nationale des Sous-Officiers
de réserve de l'Armée de l'Air & Espace

B.I.A.

Brevet d'Initiation Aéronautique

Formation en télé-enseignement

Candidat libre

Qu'est-ce que le BIA ?

Le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) est un diplôme de l'Éducation nationale qui valide une culture générale dans le domaine aéronautique (étude des aéronefs, aérodynamique et mécanique du vol, météorologie, réglementation, navigation et sécurité, histoire, anglais...)

Le BIA s'adresse aux collégiens, lycéens et étudiants. C'est un atout pour leur avenir. Les cours dispensés, par l'association ANSORAAE se font le mercredi de 18h00 à 19h30 par télé-enseignement. Ils débutent en novembre et se terminent juste avant l'examen (en général un mercredi fin mai - début juin)

Qu'apporte le BIA ?

Le BIA apporte une culture générale dans le domaine aéronautique et spatial.

Le BIA valorise un CV lors de la recherche d'un emploi lié au monde

Aéronautique (pilote civil ou militaire

Mécanicien aéronautique, contrôleur aérien,
ingénieur aéronautique...)



Il apporte, à diplôme équivalent, une importante valeur ajoutée à la candidature. Les détenteurs du BIA peuvent recevoir une aide financière de la Fédération Française Aéronautique (FFA) pour les élèves pilotes de moins de 21 ans ou de la Fédération Française de vol en planeur pour les pilotes de planeurs de moins de 25 ans



Contact ; BIA@ansoraa.fr